



Compte rendu du CA du CESOP 14 décembre 2021-9H30

Membres titulaires présents votants

Maïder BUGNON OLANO, Corinne DAUBAS, Jean-Laurent DOURNAUX, Farid HOUSNI, Sylvie LEMÂÎTRE, Félix MAOULY, Catherine MUSEY, Sangitiana RAKOTOZAFY, Françoise ROQUES, Philippe ROUSSEAU, Frédéric TRAVERS, Cécile VENEAU.

Invités présents

Claire BERNARD, Renaud ROMAGNAN (trésorier du CLAS-MEUDON)

La réunion s'est déroulée à Meudon.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 09h45, il y a 10 votants.

1) Désignation du président et des secrétaires de séance

Présidente de séance : Catherine MUSEY

Secrétaires de séance : Claire BERNARD, Catherine MUSEY

Vote désignation de la présidente et des secrétaires de séance : Unanimité pour.

2) Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour du CA :

1. Désignation président et secrétaires de séance
2. Approbation ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu de réunion du 7/10/2021
4. Informations grille des subventions 2022
5. Information sur le budget
6. Augmentation exceptionnelle du taux de subvention d'activité
7. Règlement intérieur aides et solidarité
8. Information sur les commissions
9. Point information et avancement des groupes de travail
10. Point information activité vélo
11. Questions diverses
12. Date de la prochaine réunion



Modifications de l'ordre du jour : Le point 7 sera traité après le point 3. Les points 8 et 9 seront regroupés. Il n'y a pas de question diverse.

Vote de l'ordre du jour : Unanimité Pour

3) Approbation du compte-rendu de réunion du 07/10/2021

Vote de validation du compte rendu du 7/10/2021 : Unanimité Pour

9h50 Arrivée de 1 participant → 12 participants, 11 votants

7) Règlement intérieur aides et solidarité

Il y a une incohérence entre le règlement intérieur et le formulaire de demande d'aide. On statue sur la logique de l'article 5 du RI qui permet la fourniture d'autres documents. On ne modifie pas le RI mais on met en cohérence le formulaire.

Vote de modification du formulaire sans modification du RI de la commission aides : Unanimité

Il n'y a eu qu'un seul dossier aide exceptionnelle cette année. En moyenne, il y en a 2 ou 3 par an.

4) Information Grille des subventions 2022

Lors du dernier CA le principe a été voté mais l'IPC était provisoire. La valeur est maintenant connue : IPC au 01/10/21 : 2.6 % (valeur définitive)

Le plafond des commissions sont indexés sur l'IPC. (QF : quotient familial).

Les tranches :

➤ QF min indexé à la valeur cumulée du SMIC de l'année n-1 sur les 8 premiers mois (soit au 1 ^{er} septembre) (vote CA 2018)
– SMIC mensuel brut 2020 : 1 539,42 € (source INSEE)
• Rappel : SMIC mensuel brut 2019 : 1 521,22 €
➤ QF max indexé sur l'Indice des Prix à la Consommation au 30/09
– <u>IPC définitif</u> en octobre 2021 : 2,6 % (source INSEE) (provisoire : 2,1%)
• Rappel : <u>IPC</u> au 30/09/2020 : 0%

QF	2021	2022
QF min	6 329	6 404
QF max	22 428	23 012



Les plafonds des commissions :

Plafond des commissions (€)	2021	2022
Commission Enfance		
Plafond séjour enf < 18 a	1 148	1 178
Plafond séjour enf > 18 a	572	587
Plafond annuel subv enf < 18 a	1 463	1 501
Plafond annuel subv enf > 18 a	733	752
Commission Vacances		
Plafond subv / an MEN	827	849
Plafond subv / an CNRS	361	371
Commission Voyages / week-end		
Plafond voyage	1 800	1 800
Plafond we	531	545
Plafond subv MEN	1 021	1 047
Plafond subv CNRS, famille MEN	475	487
Plafond subv famille CNRS	225	231

Pour la commission voyage, le plafond a été relevé en 2019 (voté en CA) de 1577€ à 1800€. Ce plafond est depuis maintenu (par vote en 2020, pas de voyage en 2021).

Aide exceptionnelle & Prêts

Indexation des montants maximum sur le salaire moyen net de la FPE année n-2 (tiers du salaire)

– Salaire moyen FPE 2020 : 2 599 € nets (source INSEE)

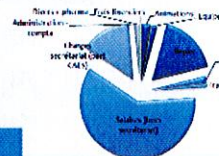
Année	2021	2022
Aide	858	866
Prêts	858	866



Tarifs du CLE :

Augmentation des tarifs min/max et de la borne minimale du QF (comme les années précédentes) selon un taux calculé à partir :

- de la répartition des dépenses du CLE
- de l'IPC au 30/09/21
- de l'augmentation des salaires et des repas



Poste	Répartition	Augmentation
Salaires (hors secrétariat)	60%	+0,5% (Cf. point 8)
Repas	15%	+4,9%
Équipements	25%	+2,6%

Proposition d'actualisation des QF et des tarifs

	2020	2021
QF		
QF min	4 712	4 791
QF max	21 221	21 221
Tarifs jour (€)		
Tarif min	4,79	4,87
Tarif max	15,92	16,18

5) Information sur le budget 2022

Le dialogue budgétaire a eu lieu en juin 2021. La demande subvention 2022 est identique au montant 2020 à savoir **118 533€**.

La subvention est amputée de la provision de **3 850 €** faite en 2020 dans ce but et s'élève donc à $118\,533\text{€} - 3\,850\text{€} = \mathbf{114\,683\text{€}}$

Il n'y a pas de modification pour le budget présenté au CA précédent pour les commissions et les CLAS sauf pour le voyage : il y a un avoir (15 000€) qui sera utilisé pour baisser les frais et qui porte le budget à $15\,000\text{€} + 9\,000\text{€}$.

Un week end sera éventuellement possible fin 2022

Le budget de la commission retraités est resté identique car le spectacle est décalé en 2022.



Budget prévisionnel 2022

	2021	2022
Enfance	5 000	5 000
Vacances	18 500	18 500
Voyage	13 500	9 000
Retraite	4 000	4 000
CLE	34 933	34 933
CLAS M	21 600	21 600
CLAS N	5 500	5 500
CLAS P	14 000	14 000

6) Augmentation exceptionnelle du taux de subvention d'activités

Cette année le nombre de participants est en réduction compte tenu des conditions sanitaires exceptionnelles ce qui entraîne une augmentation du prix par personne.

Le vote porte sur l'acceptation d'une augmentation exceptionnelle du taux d'activités pour l'année 2021-2022 avec une limite inférieure de 6 personnes en gardant pour chaque agent un maintien du coût d'activité de l'année précédente.

Vote de l'augmentation exceptionnelle du taux de subvention d'activités : Unanimité Pour

8) Information sur les commissions et groupes de travail

Commission Voyage

La Sicile finalement est choisie, le contrat est signé sur une base de 20 personnes il en manque actuellement 1.

Le programme a été retravaillé, des hôtels mieux adaptés à nos souhaits

L'Europe est toujours chère ce qui rend les voyages moins attractifs.

Les grilles vont être publiées ce qui va rendre le calcul de la subvention possible pour chacun.

Les pièces personnelles sont envoyées aux trésoriers qui communiquent aux responsables les taux de subventionnement

Commission retraités

Le spectacle a été reporté début 2022 mais un repas a été organisé en 2021

49 places réservées, pour le moment 34 retenues on ouvrira aux actifs si nécessaire.

Le repas de Noël au restaurant de Meudon a été annulé pour des raisons sanitaires.

Durant le repas des retraités on leur a proposé de participer au GT 50 avec leurs anecdotes et leurs photos



Commission enfance et commission vacances

3 dossiers enfance sont montés depuis octobre

3 dossiers sur la commission vacances

GT communication et information

Les retraités vont pouvoir accéder au site cesop.obspm.fr fin décembre ou début janvier grâce à l'implication de Florence. Il est prévu, dans un second temps, de faire la migration des pages du site du CLAS de Meudon et du CLAS de Nançay (avec la participation active de Emmanuel).

Un courrier sera envoyé régulièrement pour solliciter les CLAS et les responsables des commissions pour alimenter la rubrique mensuelle CESOP du biop.

Un espace collaboratif a été créé sur GEDOP (outil de gestion électronique de l'Observatoire) pour y stocker les documents de travail du CESOP, les documents ressources de communication (flyer, affiches) et des tutoriels pour se former aux outils de communication utilisés par le CESOP.

Coordination CAES

Le remplissage des fichiers à destination du CNRS sera fait en février avec l'aide d'une personne CAES de l'IAP (Christine Jardin) qui connaît bien le document. Corinne est à la manœuvre. Le document sera transmis à Claire pour relecture.

GT 50 ans

Nous verrons quelle latitude la présidence nous accorde pour cette fête (date, durée, lieu, support).

Un mail a été envoyé à Didier Tiphène qui a reçu la présidente du CESOP : il n'est pas partisan de payer le transport et contre l'idée de l'adosser à une AG. L'idée de faire des ateliers partagés étaient bien reçus (voir avec Claire Biermé sur le thème de l'environnement) ainsi que l'organisation de visites de la grande lunette. Lors de la fête il faudra bien flécher le CESOP comme organisateur. Une réunion est organisée début janvier.

GT billetterie

Ce groupe de travail propose de devenir le GT inter CLAS pour discuter plus généralement des sujets communs aux 3 CLAS. Le 1^{er} sujet sera celui de la billetterie.

9) Point information activité vélo

Une activité vélo va se développer à l'initiative de l'Observatoire à Meudon (près de la menuiserie) et à Paris (garage de la présidence). Le CESOP, via ses CLAS sont sollicités pour participer à l'organisation. Des interrogations existent sur le mode de collaboration OP et CESOP et sur notre positionnement : nous pouvons avoir une activité qui accompagne mais pas qui se



substituée. A noter : il n'existe actuellement pas d'activité vélo au CLAS Paris ni au CLAS Meudon. Si le CESOP reste autonome dans son organisation pourra-t-il bénéficier des locaux et des outils prévus par l'OP ?

10) Questions diverses

Pas de question diverse

11) Date du prochain CA

La date n'est pas fixée.

Synthèse des votes et décisions :

Vote désignation de la présidente et des secrétaires de séance : Unanimité pour.....1
Vote de l'ordre du jour : Unanimité Pour.....2
Vote de validation du compte rendu du 7/10/2021 : Unanimité Pour.....2
Vote de modification du formulaire sans modification du RI de la commission aides : Unanimité2
Vote de l'augmentation exceptionnelle du taux de subvention d'activités : Unanimité Pour5

La séance est levée à midi.

Cécile VENEAU
Secrétaire du CESOP
c.venueau

Catherine MUSET
Présidente du CESOP
cmuset

